



CAP
Chartered Accountants
Partners

Compagnie d'expertise comptable membre de
l'Ordre des Experts-Comptables de Tunisie



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY
Filiale d'une association étrangère « Danish Institute Against
Torture DIGNITY »

Date : Mai 2024

CAP SARL au Capital de 20 000 DT
: B 21, Immeuble Titanium, rue de l'Île de Djirba,
es berges du lac 2 - 1058 Tunis
: + 216 31 346 200 / F: + 216 71 192 172
IF: 1330363 V A M 000 / RNE: 1330363V
- contact@cap.com.tn

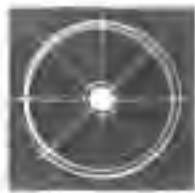


SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2023

- Etat de la situation financière
- Etat des produits et charges
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
 1. Présentation de l'association
 2. Principes et méthodes comptables
 3. Notes à l'état de la situation financière
 4. Notes à l'état des produits et des charges
- **Annexe** : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 Décembre 2023



CAP
Chartered Accountants
Partners

Monsieur le Directeur Général de l'

Institut Danois Contre la Torture

**Filiale d'une association étrangère « Danish
Institute Against Torture DIGNITY »**

**10, Rue de l'île de Djerba, Immeuble Titanium,
3^{ème} étage B33 et B37 - 1053, les berges du Lac
2, Tunisie**

Chartered Accountants Partners

Société d'expertise comptable membre de l'OECD

B 21, Immeuble Titanium, rue de l'île de Djerba,

Les berges du lac 2 - 1053 Tunis

Tél : +216 31 346 200

Fax : +216 71 192 112

E-Mail : contact@cap.com.tn

Web : www.cap.com.tn

RAPPORT D'AUDIT

I. Rapport sur les états financiers :

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée suite à la décision du Directeur Général, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'« **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 Décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'« **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** » au 31 Décembre 2023, les résultats de ses opérations et les flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



3. Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de de l'« Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY » ;
- ✓ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- ✓ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- ✓ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- ✓ Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- ✓ Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles :

- ✓ Conformément aux dispositions de l'article 40, du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2023, qui sont les suivants :
 - Le registre des activités et des projets ;
 - Le registre des délibérations des organes de direction de l'association ;
 - Le registre des dons.
- ✓ En application de la norme « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif, L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY » a établi les budgets du prochain exercice, tout en mentionnant la confrontation entre les budgets de la saison (l'exercice) en cours avec les réalisations.

- ✓ En application des dispositions l'article 100 de la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, modifié par la loi organique n° 2019-9 du 23 janvier 2019, L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY » a déposée à la Banque centrale de Tunisie, un inventaire des recettes, virements et dépôts en espèces qui sont en rapport avec l'étranger.

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. A cet effet, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de l'« Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY » avec la réglementation en vigueur.



Moneim TAIEB
Tunis, le 08 Mai 2024

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY
Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2023

L'Institut Danois Contre la Torture

Etat de la Situation Financière

Exercices clos le 31 décembre 2023 & 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	287 304,247	30 513,663
Autres actifs courants		5 207,956	116 031,628
Moins : provisions		< 2 946,842 >	< 2 946,842 >
	3.2	2 261,114	113 084,786
Immobilisations financières		7 693,000	10 162,000
Immobilisations corporelles		112 871,228	96 560,718
Moins : amortissements		< 83 364,128 >	< 68 550,708 >
	3.3	29 507,100	28 010,010
Immobilisations incorporelles		4 663,269	4 663,269
Moins : amortissements		< 4 225,992 >	< 3 912,426 >
	3.4	437,277	750,843
Total des actifs		327 202,738	182 521,302
Passifs et Actifs Nets			
Autres passifs courants	3.5	256 586,479	59 001,014
Fournisseurs et comptes rattachés	3.6	40 672,583	94 760,136
Total des Passifs		297 259,062	153 761,150
Subventions d'investissement		29 943,676	28 760,152
Excédents ou Déficits reportés		-	-
Excédents ou Déficits de l'exercice		-	-
Total des Actifs Nets	3.7	29 943,676	28 760,152
Total des Passifs et Actifs Nets		327 202,738	182 521,302

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers)

L'Institut Danois Contre la Torture

Etat des Produits et des Charges

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 & 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Etat des Produits et des Charges	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Produits			
Subventions de fonctionnement	4.1	1 496 755,715	1 305 718,596
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		15 126,986	18 484,133
Autres gains		11,759	802,845
Total des produits		1 511 894,460	1 325 005,574
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.2	< 17 455,610 >	< 22 057,812 >
Charges de personnel	4.3	< 714 858,618 >	< 529 517,546 >
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		< 15 126,986 >	< 18 313,977 >
Autres charges courantes	4.4	< 764 453,246 >	< 755 116,239 >
Total des charges		< 1 511 894,460 >	< 1 325 005,574 >
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice			

(Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers)

L'Institut Danois Contre la Torture**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023 & 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	
	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des subventions de fonctionnement	1 795 254,310	1 223 091,860
Encaissement d'autres revenus et apports	-	1 500,000
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	< 835 260,446 >	< 717 426,715 >
Décaissement des rémunérations versées au personnel	< 385 705,689 >	< 282 546,670 >
Autres Décaissement des activités courantes	< 319 966,591 >	< 230 978,563 >
Flux de trésorerie provenant/affectés des/aux activités courantes	254 321,584	< 6 360,088 >
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	< 16 310,510 >	< 435,200 >
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	300,000
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	2 469,000	1 507,000
Flux de trésorerie affectés/provenant aux/des activités d'investissement	< 13 841,510 >	1 371,800
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des subventions d'investissement	16 310,510	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	16 310,510	-
VARIATION DE TRESORERIE	256 790,584	< 4 988,288 >
Trésorerie au début de l'exercice	30 513,663	35 501,951
Trésorerie à la clôture de l'exercice	287 304,247	30 513,663

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY
Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice arrêté au 31 Décembre 2023
Montants exprimés en Dinars tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

DIGNITY Danish Institute Against Torture est une organisation indépendante de défense des droits humains et de développement. Sa vision est celle d'un monde exempt de torture et de traitements cruels, inhumains et dégradants.

DIGNITY Danish Institute Against Torture est fondée en 1982, elle représente l'une des premières ONG anti-torture au monde et des centres de traitement spécialisés pour les survivants de la torture.

DIGNITY Danish Institute Against Torture a son siège social à Copenhague, et possède des partenariats actifs avec plus de 30 ONG locales et internationales et institutions de recherche à travers le monde.

DIGNITY Danish Institute Against Torture a ouvert son bureau en Tunisie, en 2012, sous le nom « centre de recherche et de réhabilitation des victimes de la torture-RCT », qui a été modifié en 2016 pour devenir « **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** »

Son objectif consiste en la contribution à l'élimination de la torture et de la violence et la réhabilitation des victimes traumatisées en créant la base de connaissances nécessaire pour mener à bien ce travail et continuer à le diffuser.

L'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** arrêtés au 31 Décembre 2023 ont été élaborés conformément :

- A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A la Norme Comptable Tunisienne « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ces états financiers sont composés de l'état de la situation financière et l'état des produits et charges présentés selon les modèles autorisés et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles de référence ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus appliqués par l'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 sont les suivants :

3.1 Produits

Les produits de l'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY comprennent principalement :

- Subventions de fonctionnement : Il s'agit de toutes les sommes reçues en numéraire auprès de l'association mère, et représentant une aide destinée à financer ses activités courantes :

L'association mère établit des accords de financement pour des projets en Tunisie, avec des bailleurs de fonds internationaux, qu'elle les réalise en partie à travers l'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY.

La filiale tunisienne l'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY, reçoit les subventions de son association mère au fur et à mesure de ses besoins.

3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement finançant l'acquisition des biens amortissables sont constatées en actifs nets et sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissement.

3.3 Les budgets

A partir du 1^{er} janvier 2018, et en application de la norme « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif, les associations doivent annexer aux états financiers, les budgets du prochain exercice, tout en mentionnant la confrontation entre les budgets de la saison (l'exercice) en cours avec les réalisations.

L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY a établi les budgets du prochain exercice et ceux de l'exercice audité

3 Notes relatives à l'Etat de la Situation Financière

Actifs

3.1 Note relative aux liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Compte Attijari	287 090,924	30 513,264
Caisse	213,323	0,399
Total	<u>287 304,247</u>	<u>30 513,663</u>

3.2 Note relative aux autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Charges constatées d'avance	2 261,114	2 032,434
Apports à recevoir	-	111 052,352
Total net	<u>2 261,114</u>	<u>113 084,786</u>

3.3 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Matériels informatique	53 406,399	47 300,399
Mobilier & matériels de bureau	33 863,157	28 222,647
Equipement de bureau	17 947,138	16 592,138
Installations techniques	6 107,900	2 898,900
Installations générales, A.A.I. div	1 546,634	1 546,634
Total brut	<u>112 871,228</u>	<u>96 560,718</u>
Amortissements	< 83 364,128 >	< 68 550,708 >
Total net	<u>29 507,100</u>	<u>28 010,010</u>

3.4 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Logiciels	4 663,269	4 663,269
Total brut	<u>4 663,269</u>	<u>4 663,269</u>
Amortissements	< 4 225,992 >	< 3 912,426 >
Total net	<u>437,277</u>	<u>750,843</u>

Passifs

3.5 Note relative aux autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Apports reçus en instance d'affectation	187 446,243	-
Etat, CNSS	40 716,105	31 385,936
Etat, impôts et taxes	16 590,280	12 546,892
Charges à payer	5 946,563	4 645,530
Dettes provisionnées pour congés à payer	4 306,883	10 422,656
Personnel - rémunérations dues	1 580,405	-
Total brut	<u>256 586,479</u>	<u>59 001,014</u>

Actifs nets

3.6 Note relative aux fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
CM-DS	18 505,660	-
ISSAM YOUSEF SMEIR	15 824,133	15 824,133
FOURNISSEUR DIVERS	3 403,612	8 569,017
SCSI	1 769,317	1 684,712
OOREDOO	751,861	600,625
STEG	418,000	448,000
ATS AMRI TRANSLATION SERVICES	-	32 950,512
YACINE GHORBEL	-	19 373,866
AHMED BANASR	-	9 176,471
ASSURANCE COMAR	-	6 132,800
Total net	<u>40 672,583</u>	<u>94 760,136</u>

3.7 Note relative au tableau de mouvement des actifs nets

	Excédents ou déficits reportés	Subventions d'investissements	Excédents ou déficits de l'exercice	Total Général
Solde au 31/12/2022	-	28 760,152	-	28 760,152
Subventions d'investissements reçus	-	16 310,510	-	16 310,510
Résorption des subventions d'investissement	-	< 15 126,986 >	-	< 15 126,986 >
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	-
Solde au 31/12/2023	-	29 943,676	-	29 943,676

4 Notes relatives à l'État des Charges et des Produits

4.1 Note relative aux subventions de fonctionnement

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Dons reçus de l'étranger	1 496 755,715	1 215 412,985
Dons à recevoir de l'étranger	-	90 305,611
Total	<u>1 496 755,715</u>	<u>1 305 718,596</u>

4.2 Note relative aux achats consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Fournitures consommables	17 455,610	22 057,812
Total	<u>17 455,610</u>	<u>22 057,812</u>

4.2 Note relative aux charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Salaires	618 150,249	452 390,089
Charges sociales légales	98 824,142	72 002,586
Salaires stagiaires	4 000,000	-
Provision congés payés	< 6 115,773 >	5 124,871
Total	<u>714 858,618</u>	<u>529 517,546</u>

4.4 Note relative aux autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Déplacements, missions et réceptions	370 509,007	325 934,534
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	292 489,982	291 798,180
Locations	50 400,000	48 000,000
Publicité, publications, relations publiques	20 461,496	71 961,659
Divers services extérieurs	10 633,762	2 337,100
Frais postaux et frais de télécommunications	9 200,301	6 107,397
Etat, impôts et taxes	8 057,491	5 064,884
Entretiens et réparations	1 001,900	650,050

Services bancaires et assimilés	964,674	873,758
Primes d'assurances	732,564	525,759
Autres charges d'exploitation	2,069	1 862,918
Total	764 453,246	755 116,239

L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY

TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Valeurs brutes			Amortissements		VCN 31/12/2023
	31/12/2022	Acquisitions/ reclassements	Cessions 31/12/2023	31/12/2022	Dotations Régul 31/12/2023	
Logiciels	4 663,269	-	4 663,269	3 912,426	313,566	437,277
Immobilisations incorporelles	4 663,269	-	4 663,269	3 912,426	313,566	437,277
Matériels informatique	47 300,399	6 106,000	-	38 423,552	6 180,272	8 802,575
Mobilier & matériels de bureau	28 222,647	5 640,510	-	25 168,047	4 638,213	4 056,897
Equipement de bureau	16 592,138	1 355,000	-	3 478,308	3 410,043	11 058,787
Installations techniques	2 898,900	3 209,000	-	307,212	463,967	5 336,721
Installations générales, A.A.I. divers	1 546,634	-	-	1 173,589	120,925	252,120
Immobilisations corporelles	96 560,718	16 310,510	-	68 550,708	14 813,420	29 507,100
Total	101 223,987	16 310,510	-	72 463,134	15 126,986	29 944,377